



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Novembre &
Décembre 2024

Au Proche Orient, après plus de 14 mois de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, l'année 2024 s'achève sur la destruction systématique de la bande de Gaza sous les bombes et un génocide perpétré sur le peuple palestinien. La communauté internationale doit stopper l'horreur de l'expansionnisme israélien qui n'accepte aucune limite. Les pays fournisseurs d'armes à l'Etat criminel, dont la France, doivent cesser leur complicité coupable. Netanyahu doit rendre des comptes devant la Cour Internationale de Justice à La Haye.

MAYOTTE : DÉMONSTRATION DE L'INCURIE DU COLONIALISME

La dernière colonie « élevée » au rang de « département français », le plus pauvre à tout point de vue. D'abord en termes de pouvoir d'achat de sa population, d'équipements et de services publics, vient de subir un cataclysme qui le met à bat. La puissance publique qui dirige ce territoire, située à plus de 8000 kilomètres a été incapable de prendre les mesures de prévention, et de réagir à aider les populations qui avaient tout perdu. Y compris à oser annoncer le nombre de victimes ! Comme si ce tableau n'était pas suffisant, il a fallu que le Président de la République française en rajoute en lâchant aux sinistrés en colère : « *Si ce n'était pas la France, vous seriez 10.000 fois plus dans la merde !* » Quelle empathie, quelle hauteur d'esprit pour un chef d'État !

Si ce n'était pas la France, vous seriez au sein de votre communauté comorienne, qui a été démembrée en 1974 par l'État colonial-voyou qui a enfreint la Charte de l'ONU en ne respectant pas l'intégrité territoriale des Comores composée des îles Anjouan, Mohéli, Mayotte et Grande-Comore, en accaparant l'une d'elle à l'issue du référendum d'autodétermination dont le résultat était à 94.57% pour l'indépendance.

Si ce n'était pas la France, les Comores n'auraient pas subi les coups d'État et assassinats du mercenaire de l'Elysée Bob Denard, qui ont déstabilisé le jeune État pour que la France garde la maîtrise sur tout l'archipel comorien situé dans ce stratégique Canal du Mozambique.

Si ce n'était pas la France, après le passage du cyclone, l'État comorien et leurs compatriotes auraient franchi les 18 kilomètres aujourd'hui interdits de navigation*, les pays voisins et l'Union africaine se seraient mobilisés pour venir en aide aux sinistrés.

Mais c'est la France et on est loin de l'égalité républicaine, avec le quart de la population qui ne dispose pas de l'eau courante, des bidonvilles qui représentent 40% des habitations et qui sont

dépourvus de sanitaires, un PIB quatre fois plus faible que celui de la métropole. Quant au niveau de vie, celui des plus pauvres a baissé de plus de 20%. (Source Insee). Avec des pouvoirs publics incapables de dénombrer les victimes : la préfecture de Mayotte a livré, un nouveau bilan du nombre de victimes, dix jours après le passage de Chido, le préfet annonçait 39 morts et 4 260 blessés. Quelle distorsion entre ces deux chiffres au demeurant très incomplets !

Comme l'écrit Rosa Moussaoui dans l'Humanité : « *Une vie à Mayotte ne vaut pas une vie à Pau, à Paris ou à Amiens* ».



Avant même ce cyclone c'était l'état fragile d'une vraie colonie, et la France doit, à la face du monde, y déployer les moyens d'un plan exceptionnel pour la survie de tous les sinistrés puis de reconstruction pour tous ses habitants avec les infrastructures publiques et les équipes nécessaires à la prise en charge d'une population qui a vécu ce terrible traumatisme.

L'équipe en place de l'Elysée à Matignon et leurs adjoints de Retailaud à Valls, en passant par Darmanin n'ont pas cette mission d'Etat en tête, malgré les assurances et les belles paroles, les déclarations annexes font sous-entendre profiter de ce drame pour expulser les survivants comoriens et autres « immigrés » qu'ils vont aller chercher aux alentours des décombres dans des opérations policières.

14 décembre - Journée internationale de la décolonisation



Déclaration de l'AFASPA à l'occasion de la commémoration de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 14 décembre 1960

« 64 ans des indépendances : Souveraineté et émancipation sont toujours à l'agenda des peuples colonisés »... En 1960, après 130 ans de domination politique, d'exploitation économique, d'oppression culturelle et de Résistances populaires, nombre de colonies africaines ont obtenu de leur puissance européenne colonisatrice, une « indépendance formelle », consacrée toutefois par un accès plein et entier aux Nations unies.

Après la deuxième Guerre mondiale, la décolonisation fut un tournant nécessaire à la restructuration de l'impérialisme et des contreparties limitées, concédées par des puissances colonisatrices, aux importantes contributions économiques et en soldats des peuples d'Afrique à la libération de l'Europe du joug nazi. Les colonisateurs devaient aussi circonscrire l'embrasement des soulèvements anticoloniaux pour l'indépendance engagés notamment par les Algériens en 1945 et 1954, les Malgaches en 1947 puis les Camerounais en 1955. Dans les décennies suivantes, d'autres peuples sont également devenus indépendants, dont ceux des colonies portugaises, après la chute du dictateur Salazar, et le peuple sud-africain a vaincu l'apartheid.

Hormis les cas temporaires de la Guinée, de l'Algérie et du Mali, il s'agissait pour un grand nombre d'« indépendances sans souveraineté », ouvrant la voie à des processus néocoloniaux confrontés à des dynamiques contradictoires dans ces pays nouvellement indépendants entre des pouvoirs aux ordres de l'impérialisme et les aspirations et luttes des peuples pour la démocratie, le développement économique et social et le déploiement culturel réels.

De fait, depuis les années soixante, l'impérialisme n'a eu de cesse de balkaniser le continent africain, à commencer par le Niger et le Cameroun jusqu'à la Libye et au Soudan, sans oublier la volonté de diviser le Mali. Depuis les années soixante-dix, on assiste à des réorganisations tendancielle en série, des processus néocoloniaux dans les anciennes colonies y entretenant des chaos permanents avec le soutien à des coups d'état, des ingérences militaires, des ajustements structurels (sous l'injonction de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation mondiale du commerce etc.), des mainmises économiques via une ruée massive de multinationales sur les terres agricoles et les ressources naturelles etc. Ces chaos permanents appliquent notamment, à partir des années quatre-vingt, les principes néolibéraux posés par le Consensus de Washington, ce corpus de mesures de désétatisation-privatisation appliquées aux économies en difficulté face à leur endettement provoqué et fortement inspirées de l'idéologie de l'École de Chicago. L'instrumentalisation de l'islamisme contribue à cette multiplication-amplification des chaos organisés.

Les points forts de la période actuelle sont, d'un côté, les multiples tentatives impérialistes de redéploiement stratégique et idéologique, de l'autre côté, les avancées notables mais aussi les reculs et échecs en matière de libération de l'Afrique dans l'intérêt des peuples et, par ailleurs, les alternatives qui ont été tentées et de nouvelles en construction, sans exclure les controverses existantes.



Rassemblement à l'appel du Collectif des Associations de la Communauté Sahraouie en France et la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental

Les participants rassemblés exprimaient leur exigence de voir le respecté droit respect du droit international dans la résolution du conflit de décolonisation du Sahara occidental.

Le message à l'adresse du gouvernement français exprimait clairement l'indignation suscitée par l'encouragement fait aux entreprises françaises d'enfreindre le droit international en passant des marchés avec le Maroc pour des activités et l'usage de ressources naturelles du territoire non autonome.

Dans le communiqué publié à l'issue du rassemblement, les organisateurs affirment : « *En tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la France a une obligation de défendre le droit international, et non de le bafouer. Le gouvernement ne doit plus induire en erreur les investisseurs français en les incitant à s'engager dans des projets illégaux et contraires aux normes européennes* »

« *La forte mobilisation de ce jour montre que les citoyens français et européens ne resteront pas silencieux face à l'hypocrisie et au mépris des règles de droit. La participation active de nombreuses organisations de la société civile témoigne également d'un profond attachement à la justice et à la paix dans la région du Maghreb, voisine immédiate de l'Europe* »

DÉCOLONISATION

L'Etat belge condamné pour le placement forcé d'enfants métis au Congo pendant la colonisation



La cour d'appel de Bruxelles a rendu le 2 décembre un arrêt historique, salué par les avocats des cinq plaignantes, Léa, Monique, Noëlle, Simone et Marie-José, aujourd'hui septuagénaires. Contrairement au jugement de la première instance, la cour a estimé que les faits n'étaient pas prescrits, et que ces "enlèvements systématiques" basés sur l'origine constituaient "un crime contre l'humanité", conformément au droit international applicable en 1946, après la Seconde Guerre mondiale.

"On a gagné, c'est une victoire totale", a réagi auprès de l'AFP l'avocate Michèle Hirsch. "L'arrêt est historique, c'est la première fois qu'un Etat colonial, la Belgique en

l'occurrence, est condamné pour un crime commis durant la colonisation qualifié de crime contre l'humanité et dès lors non prescrit.

L'Etat belge devra indemniser le préjudice moral des plaignantes en les dédommageant à hauteur de 50 000 euros chacune, somme réclamée dans la plainte qui avait été déposée en 2020. Ce procès a été le premier en Belgique à mettre en lumière le sort réservé aux Métis nés dans les anciennes colonies belges (Congo, Rwanda et Burundi). La plupart d'entre eux n'étaient pas reconnus par leur père et ne devaient se mêler ni aux Blancs, ni aux Africains.



ECHOS D'AFRIQUE

DJIBOUTI

Halte au pompier pyromane de la Corne de l'Afrique

Dans une déclaration du 8 décembre, Mohamed KADAMY, Président du FRUD, alerte sur les dangereuses conséquences des ingérences du régime de Djibouti dans les affaires intérieures des pays voisins.



L'opposant historique à la dictature démontre comment le chef de l'État-failli de Djibouti a développé des capacités de nuisance contre sa propre population et celles des pays de la région. Il rappelle les «ingérences ininterrompues dans les affaires intérieures de l'Éthiopie, de la Somalie et de l'Erythrée».

Extraits de la déclaration postée sur le site de l'AFASPA.

Soutien aux Somali et Issa en guerre contre les Afar

Dès l'indépendance, les dirigeants de Djibouti ont créé un département au sein de la Force Nationale de la Sécurité (FNS) dédié au soutien militaire aux Issa et aux autres Somalis d'Éthiopie, pour une guerre contre les Afar du pays. Après plusieurs décennies l'objectif de conquête territoriale est devenu un conflit géo politique relancé en mars

2024 pour le contrôle du corridor de Milé Addis, qui relie l'Éthiopie au port de Djibouti. Le 3 juin 2024, 26 drones et des armes lourdes achetés à la Chine ont été envoyés à ces mercenaires.

Soutien aux rebelles Amhara

Après la défaite du Front de Libération du Peuple du Tigré (qu'elle a soutenu), Djibouti offre, à partir de 2023, son soutien aux rebelles Fano en Éthiopie et convainc la Somalie et l'Égypte de faire de même. Soutien aux rebelles Oromo
Le 9 octobre 2024 l'Ambassadeur de Djibouti à Washington et son chef de sécurité ont rencontré l'homme politique oromo, Jawar Mohammed, pour l'assurer du soutien de Djibouti. Une semaine plus tard, deux conseillers de Jawar ont été reçus par des officiels à Djibouti. Ils se sont rendus ensuite au Caire pour y rencontrer le Président Sissi, en présence du ministre de la défense de la Somalie.

Djibouti engagée avec la Somalie et l'Égypte à soutenir l'ONLF

Le Front National de Libération de l'Ogaden renforce son effectif par des Djiboutiens, Somaliens et Kenyans, dans l'objectif à court terme de contrôler les frontières de l'Éthiopie avec le Somaliland et la Somalie et de participer à la déstabilisation de l'Éthiopie. A ce sujet, une réunion s'est tenue le 14 août 2024 à l'ambassade de Djibouti au Kenya en présence des responsables de la sécurité de l'Égypte, de la Somalie et

de Djibouti, ainsi que des dignitaires Ogadenis du Kenya et trois responsables de l'ONLF.

Ingérences dans les affaires intérieures somaliennes

En 1990, peu avant la chute du régime de Siyaad Barré, une soixantaine de soldats somaliens coupés de leur base, se sont retrouvés coincés près de la frontière djiboutienne. Ils ont été massacrés par un commando envoyé par le général djiboutien Zhakaria. C'est l'ancien ambassadeur de la Somalie en France, Samantar, qui m'a raconté cet épisode en personne et qualifié les dirigeants djiboutiens « d'à moitié humain et moitié animal ». Un an auparavant en 1989, le même commando avait massacré des dizaines de réfugiés Afar d'Awsa à Barislé (à côté de Loyada).

Ce régime s'est spécialisé dans la déstabilisation de la Somalie et ne manque aucune occasion pour enfoncer un peu plus la population somalienne dans le chaos.

Récemment IO Guelleh a mis tout son poids pour empêcher la réélection de Mohamed Abdillahi Farmajo. Sans oublier que l'armée djiboutienne a bombardé les habitants de Las Anood.

Et le Président du FRUD de questionner :

«Djibouti bénéficie-t-elle des soutiens des puissances présentes militairement dans le pays pour agir sans crainte aucune ? »

SÉNÉGAL

Le ministre Cheikh Oumar Diagne, a provoqué un tollé en traitant les tirailleurs sénégalais de « traîtres qui se sont battus contre leurs frères ».

La déclaration fait scandale. « Cette sortie est très malheureuse », estime le porte-parole du gouvernement, Moustapha Njekk Sarré.

Interviewé par Christophe Boisbouvier sur RFI, Christian Eboulé journaliste à TV5 Monde, spécialiste de l'histoire des tirailleurs sénégalais, estime qu'il s'agit d'«un tissu

de mensonges, de parallèles douteux dont le but est de créer volontairement la confusion sur l'histoire de la colonisation ». Il rappelle que nombre de ces hommes ont été enrôlés de force, « arrachés à leurs villages pour faire des guerres qui ne les concernaient pas ».

Le gouvernement sénégalais a condamné les propos de son ministre chargé de l'administration et de l'équipement.

La Fédération africaine des descendants des tirailleurs sénégalais quant à elle, a porté plainte contre Cheikh Oumar Diagne.

NAMIBIE

La première femme présidente d'Afrique australe



Le 3 décembre, Netumbo Nandi-Ndaitwah a été élue présidente de ce pays d'Afrique australe de trois millions d'habitants, au premier tour avec 57,31% des suffrages. Son opposant a recueilli 25,50% des voix dans l'élection qui a connu une forte participation. La SWAPO est au pouvoir depuis l'indépendance en 1990.

A 72 ans, celle que l'on appelle NNN, a une solide expérience politique. De 2010 à 2012, elle fut ministre de

l'Environnement et du Tourisme, puis ministre des Affaires étrangères jusqu'en 2024 où elle fut nommée Vice-présidente. Elle a obtenu une maîtrise en études diplomatiques à l'université de Keele au Royaume-Uni en 1989 ainsi qu'un diplôme d'études supérieures en relations internationales ; elle est également titulaire d'un diplôme post-universitaire d'administration et gestion publique de l'université calédonienne de Glasgow.

Le pays a été marqué par la colonisation allemande qui a organisé, entre 1904 et 1908, un véritable génocide des populations Héréro et Nama, des éleveurs de bétail. À partir de 1915, l'Afrique du sud qui a conquis ce que l'on appelait le Sud-ouest africain, envoie des administrateurs gérer la région et des colons blancs pour s'accaparer des

exploitations agricoles. La Namibie, gérée comme une 5ème province de l'Afrique du Sud, fut également soumise au régime de l'apartheid.

Aujourd'hui 70 % des terres sont toujours dans les mains de riches propriétaires blancs.

Conséquence climatique

Cette année le pays a connu une famine due à la pire sécheresse qu'il ait connue. Les rivières sont asséchées ainsi que d'immenses espaces de végétation. Cette situation catastrophique a conduit les autorités à autoriser l'abattage d'animaux sauvages dans les parcs nationaux pour nourrir la population. Plus de 700 hippopotames, buffles, zèbres et éléphants ont été tués par des chasseurs professionnels. Leur viande doit être distribuée aux Namubiens dans le besoin.

TCHAD

2024 : l'année de tous les honneurs pour MIDI

A une semaine des élections législatives, l'une des dernières décisions du Conseil National de Transition aura été de sacrer « Maréchal », le Président. Une décision très controversée dans le pays. C'est dans la cour du palais présidentiel que le 21 décembre Mahamat Idriss Déby Itno a revêtu l'uniforme de maréchal du Tchad, quatre ans après son papa, qui avait été élevé à ce rang à la suite d'une offensive victorieuse contre Boko Haram. Le fiston a reçu la plus haute distinction du pays à seulement 40 ans, et sans avoir brillé au combat, le pays le récompensant pour sa courte « transition » Une année 2024 bien heureuse pour celui qui a été élu président le 6 mai.



Seule ombre au tableau, l'enquête préliminaire ouverte en France par le parquet national financier pour détournement de fonds publics et recel « concernant les dépenses vestimentaires de Mahamat Idriss Déby Itno à Paris ». L'enquête du Parquet national financier s'intéresse aussi au patrimoine immobilier de sa famille en France évalué à au moins 30 millions d'euros.

ALGÉRIE

L'écrivain algérien Boualem Sansal est poursuivi pour « acte terroriste ou subversif tout acte visant la sûreté de l'Etat, l'intégrité du territoire, la stabilité et le fonctionnement normal des institutions ». L'auteur du *Serment des barbares* et de *2084 : la fin du monde* a été arrêté à son arrivée à Alger le 16 novembre et transféré à la prison de Koléa à 35 km de la capitale. La demande de libération provisoire a été rejetée par un tribunal, malgré l'état de santé fragile de cet homme âgé de 80 ans,

qui a nécessité son transfert dans une unité de soin carcérale où des examens ont été pratiqués.

Le pouvoir algérien n'avait pas apprécié les propos de cet opposant, tenus lors d'une interview au média français d'extrême droite Frontières, très actif dans la campagne électorale d'Éric Zemmour, dont les actionnaires nouvellement entrés dans le capital ne sont pas connus. Selon l'émission « Arrêt sur image », cette chaîne tient plus de l'agence de communication que du site

d'information. Elle a trouvé là de

quoi rallier la propagande du Maroc, selon laquelle leur territoire aurait été amputé au profit de l'Algérie durant la colonisation française. Ce délit d'opinion vaut à Boualem Sansal une incarcération que le pouvoir algérien a préféré substituer à une réplique sur le fond, plus judicieuse à éclairer cette polémique récurrente.

L'incarcération de l'écrivain a suscité une grande émotion au-delà du monde littéraire francophone,

ÉRITHRÉE

Le Prix Edelstam, basé en Suède, est décerné « pour des contributions exceptionnelles et un courage remarquable à défendre ses convictions dans la défense des droits de l'homme ».

Il a été décerné à Dawit Betlehem Isaak, qui possède la double nationalité érythréenne et suédoise. Il est l'un des fondateurs de Setit, le premier journal indépendant d'Érythrée. Cette publication comprenait des critiques du gouvernement et des appels à la réforme démocratique et à la liberté d'expression, des actions qui ont conduit à son arrestation dans le cadre d'une répression contre la dissidence.

Il a été arrêté en 2001 avec un groupe d'une vingtaine de personnes, dont des ministres de haut rang, des députés et des journalistes indépendants, lors d'une purge gouvernementale. Au fil des ans, le gouvernement érythréen n'a fourni aucune information sur le lieu où il

se trouve ou sur son état de santé ; beaucoup de ceux qui étaient emprisonnés avec lui sont présumés morts.

Le Prix Edelstam a été remis le 19 novembre à Stockholm à sa fille.

La Fondation Edelstam a appelé à la libération de Dawit, exhortant les autorités érythréennes à révéler son lieu de détention et à lui permettre d'être représenté par un avocat.



"Dawit Isaak est le journaliste détenu le plus longtemps au monde. Nous sommes très préoccupés par sa santé et nous ne savons pas où il se trouve, il n'est accusé d'aucun crime et il s'est vu refuser l'accès à sa famille, l'assistance consulaire et le droit à un avocat - il s'agit en fait d'une disparition forcée", a déclaré Caroline

CAMEROUN

Les organisations de la société civile, sont vent-debout contre une nouvelle attaque du pouvoir du dictateur Paul Biya qui a décidé de paralyser les associations des droits humains sous des motifs totalement

fallacieux d'agir.

Après les journalistes, les avocats, ce sont désormais les associations. Demain à qui le tour... Le pouvoir aux abois est prêt à tout pour se maintenir en place. Le 16 décembre l'avocate Alice Nkoma été

convoquée pour la deuxième fois, de nombreux démocrates se sont mobilisés pour la soutenir.

Ce pouvoir n'a que trop duré, une transition politique doit être trouvée pour sortir le pays de l'étouffement.

BURUNDI

Le parquet de la Haute Cour de Bujumbura a requis le 12 novembre une peine de 12 ans de prison à l'encontre de Sandra Muhoza, journaliste du média en ligne Nova Burundi, incarcérée depuis plus de sept mois.

Elle est accusée « d'atteinte à l'intégrité du territoire national » et « d'aversion ethnique » alors qu'elle a relayé une information sur une distribution d'armes de la part du gouvernement. Le jugement est attendu en décembre.

NIGER

Moussa Tchangari, secrétaire général d'Alternative Espace citoyens, organisation de défense des droits de l'homme et d'éducation citoyenne, a été arrêté à son domicile le 3 décembre par des hommes armés en civil. Il a été inculpé, entre autres,



d'apologie du terrorisme et d'association de malfaiteurs en relation avec le terrorisme. Des accusations montées de toute pièce pour faire exemple par le service chargé de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Amnesty International, la FIDH et l'OMCT demandent sa libération.

TUNISIE

Pour le régime, venir en aide aux migrants relève du terrorisme. C'est pourquoi Abdallah El Said, fondateur de l'association *Les enfants de la lune* qui vient en aide aux migrants, a été arrêté et transféré au pôle antiterroriste le 16 novembre après avoir été interpellé à Médenine

au sud de la Tunisie. Le porte-parole du Forum tunisien des droits économiques et sociaux estime qu'il y a là « un signal dangereux. C'est la première fois que les autorités utilisent « l'activité antiterroriste » pour des associations spécialisées dans la question migratoire. Il dénonce une nouvelle vague de

répression plus dure» à l'adresse des migrants.

La secrétaire générale et la trésorière de l'association *Les enfants de la lune* ont également été arrêtées, le pouvoir accusant l'organisation de recevoir des fonds étrangers pour faire entrer des migrants en Tunisie.

BONNES NOUVELLES

VERITE ET JUSTICE POUR DULCIE SEPTEMBER

A la mi-novembre, Maître Laurin, avocat de la famille de Dulcie September a reçu un courrier encourageant de la cour d'Appel de Paris qui a fixé au 2 Avril 2025

l'audience permettant la plaidoirie du dossier qu'il a déposé en septembre, reprenant toutes les questions que pose le traitement bâclé de cet assassinat par la justice française

- un non-lieu hâtif
- la non-reconnaissance de ce crime comme un crime d'apartheid, donc imprescriptible
- le déni de justice pour la famille de Dulcie

L'accès aux archives concernant l'affaire Dulcie September, avait été obtenu grâce à la question orale de l'ancien sénateur Daniel Breuiller sur la destruction des carnets et effets personnels de Dulcie. Une destruction choquante pour la famille, indigne et contraire à loi, qui prive de références historiques

importantes les relations de la France avec le régime d'apartheid.

« Rendez-vous au Palais de justice de Paris le 2 avril à 14 H 00, salle Jules Grévy - 2K21

Une présence nombreuse sera un signe fort que vous êtes nombreux à ne pas oublier Dulcie September», appelle le collectif animé par Jacqueline Derens, présidente de RENAPAS (Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud)



UNE START-UP DE L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTE*

L'Algérienne Asma Lameche Mendjeli, diplômée de la faculté des Sciences économiques et gestion de la faculté d'Alger est titulaire d'une licence en finances obtenue en 2020. Elle a cofondé avec son mari la start-up Strapplife (Attachée à la vie) durant la crise du COVID au cours de laquelle les malades âgés étaient loin de leurs aidants. Elle a créé une application destinée à l'accompagnement des personnes vulnérables dans la prise de leur traitement. Elle permet non

seulement de rappeler les prises de médicaments mais aussi de donner une vue d'ensemble des soins et des problématiques du patient, avec des accès partagés pour les aidants et les soignants. Grâce à l'Intelligence Artificielle, l'application peut aussi anticiper et prévenir les interactions médicamenteuses pour les personnes âgées ou vulnérables.

Pour les personnes non-voyantes, malentendantes ou peu ou pas alphabétisées, Asma Lameche Mendjeli et son équipe ont mis au point un autocollant à fixer sur les boîtes de médicaments, qui utilise un

système de formes géométriques pour que ces personnes puissent suivre leur traitement. Autre innovation, une carte médicale d'urgence qui contient un QR code donnant accès aux premiers soins d'urgence. Strapplife a figuré parmi les 5 finalistes de l'édition 2023 du trophée SilverEco, Bien-Vieillir à Cannes.

Lors de la Semaine l'Afrique des solutions qui s'est tenue à Paris en septembre 2024, l'application a obtenu la médaille du mérite.

*Emission de TVMonde
Les têtes d'affiche de Denise Epoté

CULTURE

CINEMA



Le film **SITABAOMBA. Chez les zébus francophones**, du réalisateur malgache Nantenaina Lova, est sorti en France, le 23 septembre dernier. Un film sur la lutte des paysans contre l'accaparement de leurs terres par des prédateurs étrangers et locaux dont des généraux du pouvoir... dans la zone péri-urbaine

proche de l'aéroport international d'Antananarivo et de la base militaire aérienne.

« *Sitabaomba* » parce que les Mig 17, du temps du socialisme administratif et corrompu des années 70-80, atterrissaient et décollaient avec des bruits de bombes, « *Zébus francophones* », parce que la langue française était une langue pour donner des ordres, « *teny baiko* », sous la colonisation et que les paysans dirigeaient leurs zébus en français «à gauche !», «à droite !»... L'histoire est portée par Ly, paysan

de Sitabaomba, adepte des cultures bio à l'ancienne et praticien de l'art oratoire « kabary », inscrit par l'Unesco au patrimoine immatériel de l'humanité, une tradition qui garantit la paix sociale.

Les manœuvres des puissants sont déjouées avec humour par une pédagogie sans slogan de l'atelier de marionnettes pour enfants qui, grâce au cinéma d'action populaire, trouve de multiples formes (chants et danses) portant les valeurs défendues par les paysans malgaches.